

***Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
(PETR)***

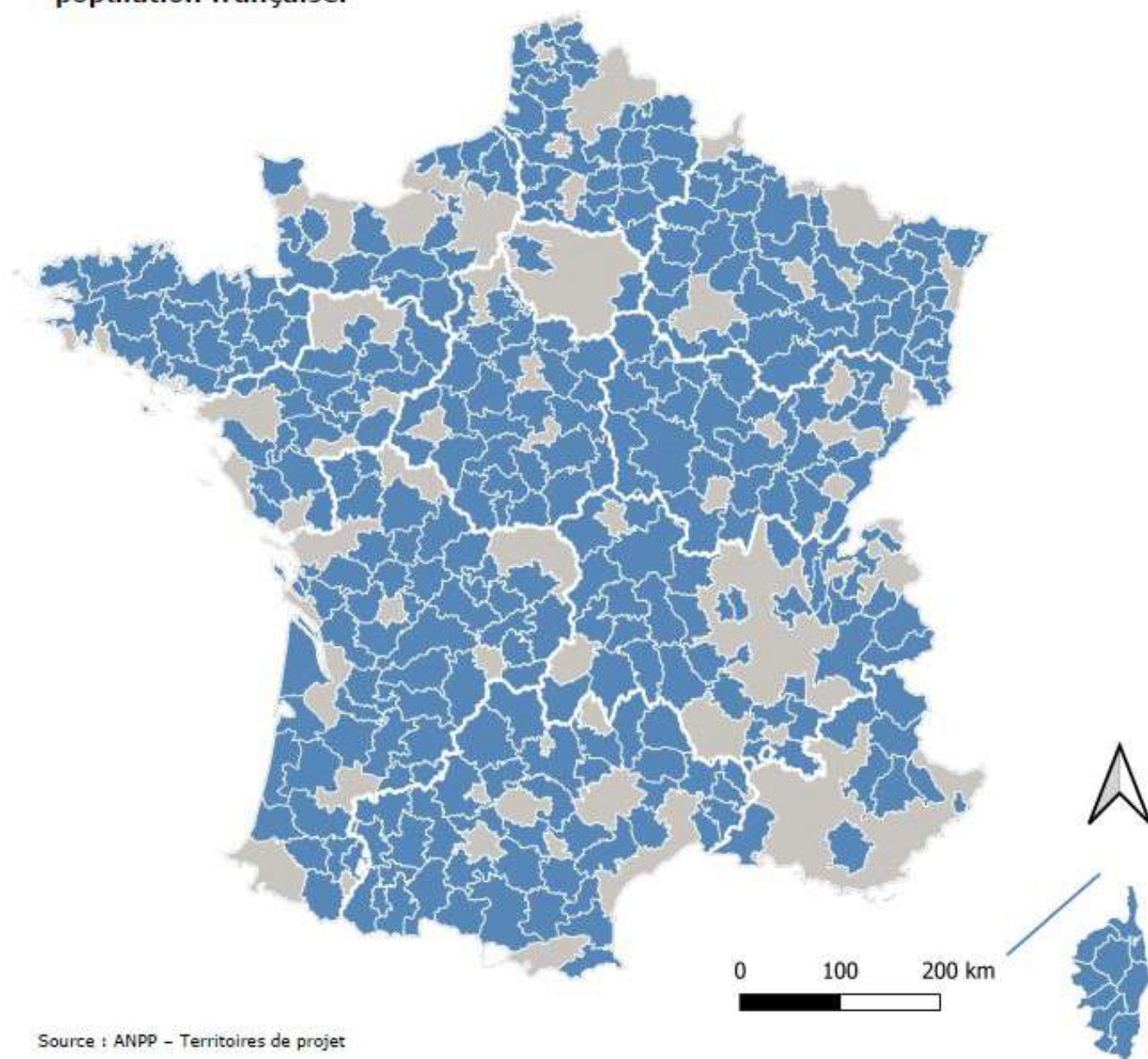
Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2022

Rapport approuvé en Comité Syndical du PETR le 7 février 2023

À la date du 1^{er} Janvier 2022, le territoire national est structuré par **268 Territoires de projet¹** (Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux -PETR). Ils couvrent **60% du territoire métropolitain** et concerne **45% de la population française**.



Source : ANPP – Territoires de projet

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
VIE DU PETR	4
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	5
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	6
OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, ET DES SERVICES	9
REVITALISATION DES BOURGS RURAUX	11
ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENEURIAT (OSE)	11
TOURISME / RANDONNEE	12
MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR VELO	13
AUDITS ENERGETIQUES DE BATIMENTS PUBLICS	14
CONTRAT DE TERRITOIRE	15
DIVERS	15
EQUIPE DU PETR	16

PREAMBULE

L'année 2022 a été la huitième année d'existence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche après sa mise en place en 2015.

Ce rapport annuel 2022 présente les actions qui ont été réalisées au cours de l'année.

Outre sa compétence sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PETR a poursuivi les programmes engagés depuis plusieurs années comme son programme européen LEADER et son Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat.

Après avoir réalisé un Schéma Directeur Vélo en 2020 et 2021, le PETR s'attache dès 2022 à mettre en œuvre ce Schéma avec les collectivités.

C'est donc un travail important qui a été réalisé cette année 2022 sur la mise en œuvre du Schéma Vélo et sur les audits énergétiques des bâtiments publics.

Toutes les actions en cours et les dispositifs en vigueur peuvent être retrouvés sur le site Internet du PETR : www.p2ao.fr

VIE DU PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été mis en place le 1^{er} janvier 2015, suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, transformant le Syndicat Mixte du SCOT en PETR.

Le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO) regroupe 3 Communautés de Communes :

- CdC Argentan Intercom,
- CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- CdC des Pays de l'Aigle.

Au 1^{er} janvier 2023, la population totale du PETR est de 74 987 habitants.

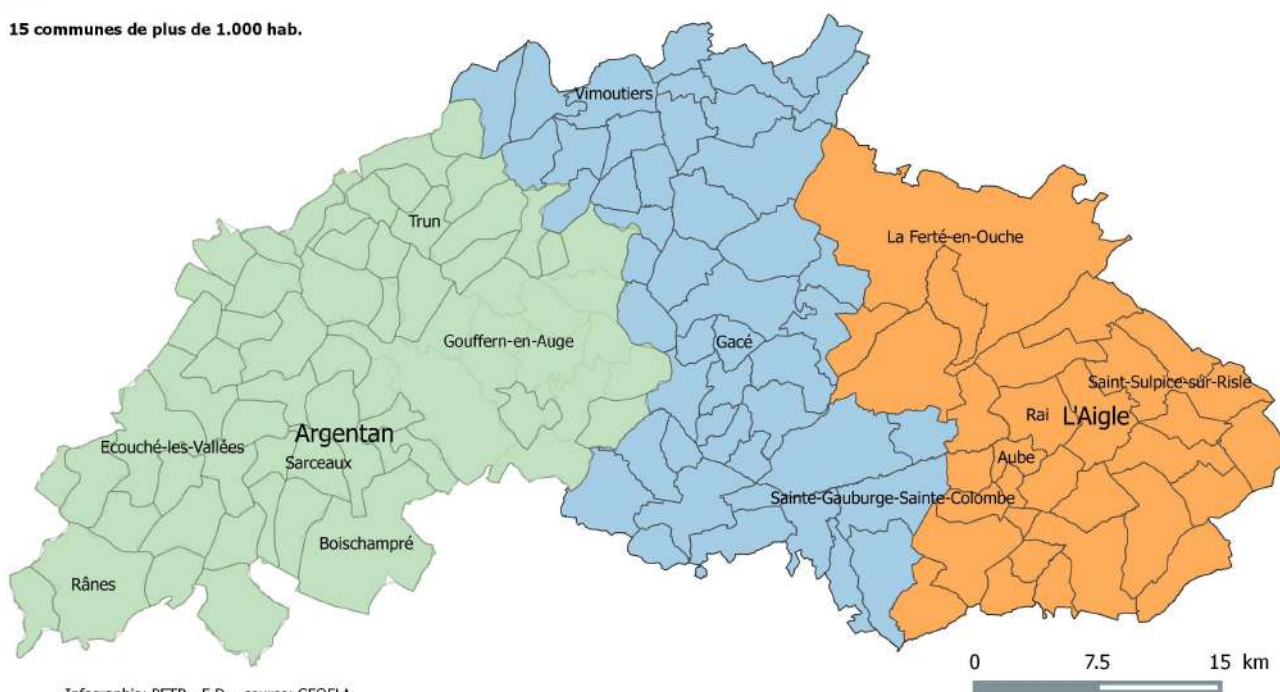
Le PETR comprend 127 communes (dont 6 communes nouvelles).

Les trois Communautés de Communes qui composent le Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche



-  CDC Argentan Intercom
-  CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault
-  CDC des Pays de l'Aigle

15 communes de plus de 1.000 hab.



Infographie: PETR - E.D. - source: GEOFLA

Le PETR est administré par un Comité Syndical de 30 membres désignés par les 3 CdC :

- 13 délégués pour la CdC Argentan Intercom,
- 7 délégués pour la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- 10 délégués pour la CdC des Pays de l'Aigle.

Le PETR dispose aussi d'un Bureau Syndical composé de 6 membres (2 membres par CdC).

Président du PETR : Frédéric LEVEILLE,

1^{er} Vice-président du PETR : Philippe VAN-HOORNE,

2^{ème} Vice-président du PETR : Sébastien GOURDEL,

Membres du Bureau : Nelly NOGUES, Hervé HAREL et Michel LERAT.

Le PETR dispose d'un siège à Argentan, à la Maison des Entreprises et des Territoires, et d'une antenne située à la Ferté-Fresnel (la Ferté-en-Ouche).

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Les principaux objectifs chiffrés :

Développement de population : Accueillir 3 620 nouveaux habitants à l'horizon 2038, soit +180 hab./an (+ 0,28% de croissance annuelle), avec :
 + 1 921 hab. dans les 2 pôles urbains majeurs (Alpe et Argentan)
 + 295 hab. dans les 2 pôles d'équilibre (Vimoures et Gacé)
 + 354 hab. dans les 8 pôles d'irrigation ruraux
 + 850 hab. sur les autres communes rurales
Développement résidentiel :
 + 5 589 logements nouveaux à l'horizon 2038

Réaliser au minimum 45% des objectifs de logements au sein de l'enveloppe urbaine existante.
Construction de logements en extension (hors enveloppe urbaine) : 3 351 logements.
 Densité moyenne de 15 logements à l'hectare pour ces opérations en extension, dont :
 17 log./ha dans les 2 pôles urbains majeurs
 15 log./ha dans les 2 pôles d'équilibre
 13 log./ha dans les 8 pôles d'irrigation ruraux
 11 log./ha sur les autres communes rurales

Consommation d'espace
 Consommation d'espace maximale pour les Zones d'Activité :
 110 ha, dont :
 - 45 ha sur la CDC Argentan Intercom
 - 50 ha sur la CDC des Pays de l'Alpe
 - 15 ha sur la CDC l'AM
 Consommation d'espace maximale dédiée au développement résidentiel : 230 hectares.

Une animation territoriale cohérente...
 Les polarités urbaines majeures
 Les espaces imbriqués aux polarités urbaines majeures
 Les pôles d'équilibre centraux
 Les pôles d'irrigation ruraux
 8 milieux d'ensemble des communes du territoire
 Les zones rurales et forêts, couvrant les communes du SCOT
 Une assiette territoriale pour l'ensemble du SCOT
 Pays d'Argentan
 Pays d'Alpe
 Pays d'Ouche
 Pays de l'AM



Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Engagé dès 2014 dans l'élaboration de ce SCOT, le PETR en a finalisé la réalisation début 2019, après enquête publique et approbation par le Comité Syndical du PETR et par la Préfecture.

Depuis la mise en application du SCOT en début d'année 2019, le PETR s'attache à le faire connaître et à le faire vivre. Un document de synthèse de 12 pages a été réalisé à des fins de pédagogie et de vulgarisation. Il a été adressé aux partenaires qui ont participé à l'élaboration du SCOT.

Faire vivre le SCOT, c'est aussi relayer et diffuser les objectifs et les préconisations qu'il contient. Ainsi, le SCOT a été utilisé pour l'étude préalable à la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), ainsi que pour l'élaboration du schéma directeur vélo.

Le SCOT a aussi servi dans le cadre des candidatures au

dispositif « Petites Villes de Demain », dans l'élaboration des CRTE, ou dans l'appel à projets du Département pour la revitalisation des centres-bourgs ornaux.

Les objectifs en matière d'habitat, la consommation foncière, ou encore la hiérarchisation des polarités du territoire ont plusieurs fois été réutilisés.

En tant qu'établissement public porteur du SCOT, le PETR est sollicité par d'autres structures pour donner un avis sur des documents en cours d'élaboration dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées. Des avis ont ainsi été rendus sur des projets commerciaux (passage de dossiers en CDAC), sur la mise en œuvre de PLUI, sur des modifications ou révisions de PLU, ou sur des créations ou révisions de SCOT limitrophes.

La Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 impacte les documents d'urbanisme en fixant notamment les objectifs suivants :

- Division par 2 du rythme d'artificialisation dans les 10 prochaines années,
- Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050.

L'année 2022 a vu une mobilisation importante du PETR sur la thématique de la sobriété foncière dans les travaux de la Région pour la modification du SRADDET, dans ceux de la Fédération des SCOT pour préparer la conférence des SCOT, dans ceux du Pôle Métropolitain de Caen Métropole pour des propositions de territorialisation des objectifs de réduction de la consommation d'espace.

Le PETR défend la position de pouvoir appliquer notre SCOT jusqu'en 2038 avec les objectifs prévus qui prennent en compte une réduction de la consommation d'espace annuelle de - 60 % par rapport à la décennie d'avant SCOT.

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR www.p2ao.fr

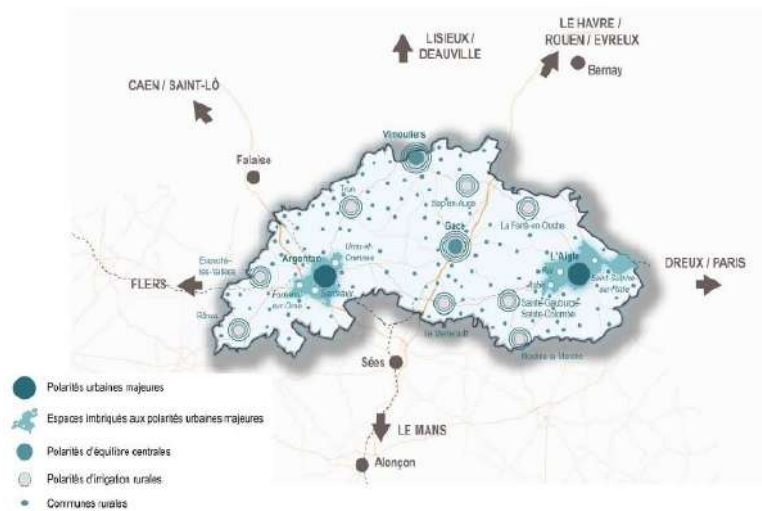


Schéma de Cohérence Territoriale Pays d'Argentan d'Alpe et d'Ouche – Document d'Orientation et d'Objectifs

PROGRAMME EUROPEEN LEADER



UNION EUROPÉENNE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Fin 2015, la Région Normandie a retenu le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche pour animer le programme Leader 2014-2020 avec une enveloppe de 2 589 089 €, réabondée en 2019 d'une dotation de 143 005 €. Avec cette enveloppe, le PETR soutient des projets publics et privés apportant une plus-value au territoire, et s'inscrivant dans l'une des 8 fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires

En 2021, suite aux conséquences de la crise sanitaire qui a fait prendre du retard aux instances européennes, nationales et régionales dans la mise en place de la programmation européenne suivante, la Région a décidé de prolonger le programme 2014-2020 de 2 années supplémentaires et elle a alloué des crédits complémentaires aux territoires pour leur permettre de fonctionner durant ces 2 années 2021 et 2022.

Le PETR a ainsi été doté d'un complément de crédits européens de 779 455 €, portant sa dotation globale à **3 507 549 €** de fonds européens Leader avec lesquels le PETR peut financer une part de son ingénierie et de nombreux projets du territoire.

Le Conseil Régional de Normandie est l'autorité de gestion des fonds européens sur cette programmation. L'équipe du PETR travaille donc en étroite collaboration avec les services de la Région pour l'animation et la gestion du programme Leader.

Après un démarrage difficile en 2017 et 2018 avec la mise en place du programme et le rattrapage du retard accumulé, les années 2019 à 2022 ont été très actives pour Leader en matière de programmation et de paiements.

Le PETR a ainsi pu atteindre et largement dépasser les objectifs de programmation et de paiements fixés par la Région.

Pour l'année 2022 :

- le Comité de Programmation a été sollicité 2 fois, en présentiel et sous forme de consultation écrite,
- 1 dossier a été programmé après instruction par les services de la Région, pour un montant de 39 319 €,
- 12 dossiers ont été payés aux bénéficiaires, pour un montant total de 438 272 €.

A la fin de cette année 2022, et en cumulé depuis le début du programme :

- 112 dossiers ont été approuvés par le Comité de Programmation,
- 89 dossiers ont été instruits par les services de la Région,
- 91 demandes de paiements ont été préparées par le PETR,

- 81 dossiers ont été payés et soldés, pour un montant de 2 577 410 € (soit plus de 73 % de l'enveloppe).
- Le solde disponible au 31 décembre 2022 est de 226 888 €.

En 2022, le PETR a maintenu son accompagnement auprès des porteurs de projets pour soutenir de nouveaux dossiers avec l'aide de l'Europe au titre du programme 2014-2022.

Le PETR a pu montrer son efficacité et sa capacité à faire de Leader un véritable outil de développement local et de soutien aux projets du territoire.



En tout début d'année 2022, le PETR a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « LEADER 2023-2027 » lancé par l'Autorité de Gestion des fonds européens (la Région Normandie) en décembre 2021. A travers ce dossier, le PETR a manifesté son intérêt et sa capacité à animer et gérer un nouveau programme LEADER, lui permettant ainsi de déposer un dossier de candidature en réponse à l'appel à projets lancé par la Région et ouvert entre juin et novembre 2022.

Entre juin et novembre 2022, soutenu par le cabinet Rouge Vif Territoires, le PETR a donc préparé son dossier en concertation avec les acteurs locaux.

En effet, afin de proposer un programme cohérent avec les besoins du territoire et conforme aux fondamentaux LEADER, trois ateliers de concertation et deux questionnaires en ligne « acteurs locaux et partenaires » et « comité de programmation » ont été organisés entre juillet et octobre 2022.

De ces travaux ont été extraits les principales priorités de développement local que doit soutenir et valoriser le prochain programme LEADER.

Le dossier a été relu par quelques membres du PETR avant dépôt auprès de la Région, ceux-ci se sont réjouis de voir dans la candidature :

- Une capitalisation de l'expérience du PETR P2AO en matière d'animation / gestion du programme,
- Une retranscription assez fidèle des contributions des différents travaux de concertation organisés entre l'été et l'automne 2022,
- Une valorisation du rôle du Comité de Programmation.



Le programme LEADER du P2AO présente une stratégie intitulée « OSER, INNOVER et PRIORISER en P2AO ». Elle s'articule autour de 3 enjeux principaux, se décline en 8 objectifs stratégiques et 22 objectifs opérationnels. Ceux-ci se retrouvent à travers 3 fiches actions.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, le PETR P2AO sollicite une enveloppe de fonds FEADER LEADER de 2 350 000 €.

La sélection des candidatures interviendra au printemps 2023.

L'année 2023 amènera le PETR à œuvrer sur les 2 programmes, actuel et futur : achever la programmation 2014-2022 en poursuivant les paiements, et ajuster la proposition de programme LEADER 2023-2027 conformément aux attentes réglementaires et au résultat de la sélection. En effet, un ajustement des priorités d'intervention sera peut-être nécessaire pour rendre compatible le programme avec les autres dispositifs d'intervention européens, et avec la dotation attribuée, ...



***Exemples de dossiers soutenus
par LEADER et payés en 2022 :***

- Structure artificielle d'escalade (Mairie de Vimoutiers, 33.000 €),
- Modernisation de l'abattoir de volailles de Gacé (CdC VAM, 84.000 €),
- Structure petite enfance (Ville d'Argentan, 120.000 €),
- Modernisation de la base nature (Association Risl'Adventure, 7.679 €).



OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat s'est poursuivie en 2022. Elle continue à soutenir les commerçants et les artisans dans leurs investissements pour se développer et se moderniser.

L'aide attribuée est de 20 % du coût des travaux, et de 30 % s'il s'agit de travaux d'accessibilité, avec un plafond d'aide à 10 000 € par bénéficiaire.



Le Comité de Pilotage s'étant réuni en décembre 2021 et en janvier 2023, il n'y a eu qu'une seule réunion en 2022, au mois de juin, pour examiner 29 nouveaux dossiers.

29 dossiers ont reçu un avis favorable. Pour ces 29 dossiers, ce sont 149 040 € d'aides qui ont été attribués.

Les aides attribuées allaient de 1 036 € à 10 000 €. L'aide moyenne attribuée en 2022 est de 5 139 € (en hausse par rapport à 2021). En 2022, le PETR a contrôlé et payé 35 dossiers pour un montant versé de 171 447 €.

En 2022, le PETR a obtenu une troisième tranche de 250 000 € de la Région Normandie, une seconde tranche de 39 172 € du Département de l'Orne, et une seconde tranche de 37 677 € des Communautés de Communes du PETR, portant ainsi la dotation globale de l'OCM à **911 881 €**.

Depuis le début de l'OCM, ce sont 222 dossiers de commerçants et d'artisans qui ont été acceptés, et 907 672 € d'aides qui leur ont été attribués.

En 2023, le PETR achèvera la consommation de la dotation et entamera la clôture de cette opération démarrée en 2018. Un nouveau dispositif sera défini pour poursuivre ce soutien au tissu artisanal et commercial.

<i>NOM</i>	<i>ETABLISSEMENT</i>	<i>COMMUNE</i>	<i>ACTIVITE</i>	<i>Montant attribué</i>
Antony DESAEVER	SAS LA RAI SERVE	RAI	Epicerie	3 400 €
Alex BOUTON	DRONE PHOENIX	STE GAUBURGE STE COLOMBE	Pilote de drone	1 036 €
Jean-Baptiste GAGEZ	L'Atelier de Gepetto	L'AIGLE	Ebénisterie d'art	2 073 €
Claire GAGEZ	SAS LA BELLE AU BOIS D'ARGENT	L'AIGLE	Art de la table, décoration, bijoux	3 050 €
Erwan LERAISNIER	SARL LERAISNIER Erwan	L'AIGLE	Electricité générale	1 747 €
Elodie GENT	L'ARDOISE GOURMANDE	VIMOUTIERS	Restaurant	4 907 €
Valentine GUILLIER	ABYSS - EIRL GUILLIER Valentine	ARGENTAN	Prêt à porter	7 121 €
Mickaël CHATELLIER	SARL CHARLES CHATELLIER	GOUFFERN EN AUGES (Urou et Crennes)	Couverture charpente	10 000 €
Jean-Luc et Isabelle BECAERT	"La Huiche à Pain" - SARL BECAERT	ECOUCHE LES VALLEES (Ecouché)	Boulangerie pâtisserie	9 426 €
Philippe TOUSSAINT	Mairie de Gouffern en Auge	GOUFFERN EN AUGES (Exmes)	Collectivité (pour boulangerie Exmes)	8 215 €
Laure NICOLAS	Equi Nature	GOUFFERN EN AUGES (Urou et Crennes)	Vente équipements cheval, canins, chasse	2 466 €
Rodolphe LOUIS	Bar du Forum - SAS VALRO	ARGENTAN	Bar PMU jeux	10 000 €

Frédéric BILHEUX	Boucherie Charcuterie du Rond Point	RANES	Boucherie, charcuterie	10 000 €
Franck ROUILLARD	Brasserie du Centre - SARL ROUILLARD	GACE	Bar, restaurant	2 633 €
Valérie BRUNEAU	VALERIE COIFF'	TRUN	Salon de coiffure	2 588 €
Stéphane MORIN	Contrôle Technique 2000	GOUFFERN EN AUGÉ (Urou et Crennes)	Contrôle technique automobile	6 001 €
Virginie NADO	VIVECO - MON P'TIT COMMERCE	SAP EN AUGÉ (Le Sap)	Epicerie	2 786 €
Emmanuel VIOLET	SAS CCMV	TOUQUETTES	Charpente couverture	3 726 €
Mathieu ROUVRAIS	Boucherie ROUVRAIS	LA FERTE EN OUCHE (La Ferté Fresnel)	Boucherie, charcuterie	7 672 €
Serge RABINEAU	Garage RABINEAU	ARGENTAN	Garage automobile	1 507 €
Sandrine TESSIER	SARL L'AIGLE COIFF	L'AIGLE	Salon de coiffure	10 000 €
Mickaël BRAIS	Agence Services Immobilier	L'AIGLE	Agence immobilière	3 411 €
Adrien BLACHET et Elodie DIVARET	SARL BLACHET	LA FERTE EN OUCHE (Villers en Ouche)	Couverture	3 819 €
Jonathan DESVIGNE et Dorine GAUTIER	SARL "Au P'tit Gourmet"	ECOUCHE LES VALLEES (Ecouché)	Boulangerie pâtisserie	10 000 €
Florentin ALLAIS	GAEC de l'Oseraie	RI	Exploitation agricole, production de morilles	10 000 €
Chloé ZYDLOWSKI	Le Merlerault Café	LE MERLERAULT	Bar tabac presse	1 149 €
Jonathan JOUBERT	Pâtisserie chocolaterie JOUBERT	L'AIGLE	Pâtisserie chocolaterie	3 430 €
Jérôme LAINE	AGRI' SERVICES	VIMOUTIERS	Commerce, réparation machines agricoles	4 161 €
Cécile MARTIN	CM Agencement	L'AIGLE	Agencement d'intérieur	2 716 €
TOTAL 12ème COPIL du 02/06/22		29 dossiers		149 040 €



Exemples de travaux de commerçants et d'artisans financés en 2022

« REVITALISATION DE BOURGS RURAUX »

Le Département de l'Orne a lancé dès 2020 un appel à projets pour soutenir « la revitalisation des centres-bourgs ornaïes ». L'appel à projets permettait de soutenir un volet stratégique ou un volet opérationnel de travaux.

Après avoir accompagné la commune d'Echauffour et la CdC VAM pour le dépôt du dossier et la mise en œuvre du projet pour Echauffour en 2020 et 2021 sur le volet opérationnel, le PETR a ensuite accompagné la commune du Merlerault pour déposer sa candidature début 2022 sur un volet opérationnel de travaux faisant suite aux travaux d'étude menés depuis de nombreux mois sur la traversée du bourg et sur sa revitalisation, avec différents partenaires : commune, CdC, EPFN, CAUE, Ingénierie 61, PETR, ...

La candidature du Merlerault a été retenue en mai 2022 pour une aide de 202.000 €.

La CdC Argentan Intercom s'est aussi mobilisée sur cette thématique de la revitalisation de bourgs ruraux avec 7 bourgs identifiés pour faire l'objet d'une étude spécifique de revitalisation, que le PETR va accompagner avec le programme LEADER, mais aussi avec certains projets faisant l'objet de dossiers de subventions OCM.



ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENARIAT (OSE)

Les caractéristiques du prêt d'honneur OSE

Secteur d'activité éligible

Artisanat, Commerce, Industrie, Services, Agricole, Santé

Secteur d'intervention géographique

Le département de l'Orne et les communes sarthoises de la CUA

Prêt maximum

10 000 €

Durée remboursement maximum

5 ans

Différé possible

6 mois maximum

Plafond d'investissement

Non

Public éligible

Demandeur d'emploi de + de 3 mois ou bénéficiaires du RSA

Autre critère

Le prêt d'honneur doit être adossé à un autre financement (bancaire ou équivalent solidaire) d'un montant égal ou supérieur



Le dispositif permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises ayant un statut de demandeurs d'emploi.

Le Comité Territorial d'Engagement (CTE) est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt.

Le dispositif OSE a été relancé en 2022 après la fin d'Initiative Orne.

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Territorial d'Engagement (CTE) du dispositif **OSE** sur l'ensemble de son territoire pour ses 3 CdC.

La présidence du CTE a été confiée à Carmen CHAMOUTON, chef d'entreprise dans 2 garages automobiles à Argentan et L'Aigle.

En 2022, le CTE s'est réuni à 2 reprises et a examiné 3 dossiers.

25.000 € de prêts OSE ont été attribués pour ces 3 dossiers (création d'une entreprise de carrosserie à Argentan, création d'une entreprise d'élagage à Sevrai, reprise d'une activité de menuiserie à Sevrai).



TOURISME / RANDONNEE

En 2022, le PETR s'est mobilisé sur le thème de la randonnée, à la demande des collectivités, afin de mutualiser une démarche commune autour de la valorisation des circuits de randonnée « PREMIUM ». Il a été convenu d'accompagner les 3 CdC dans la mise en place et la structuration d'une offre de services (panneau d'information, signalétique, mobilier, numérisation, application smartphone de sentier d'interprétation...) dans le cadre d'une expérimentation commune sur 4 ou 5 circuits par CdC, en visant un soutien financier européen de Leader pour financer cette expérimentation. Le PETR accompagne donc les élus et les techniciens en charge du tourisme et de la randonnée sur ce projet depuis plusieurs mois.



Pour ce faire, le P2AO a fait appel en 2022 à une stagiaire de l'Université de Caen en master de géographie, qui a travaillé durant 4 mois (du 4 avril au 4 août) pour repérer les circuits et proposer des idées d'aménagements et de contenus. Elle a été accompagnée par des randonneurs bénévoles ou par les équipes des offices du tourisme.



Le P2AO et ses 3 CdC ont ainsi défini ensemble en 2022 une stratégie commune de valorisation qui se traduira par une charte commune pour la réalisation de RIS-Totem, de pupitres d'interprétation, de bancs et équipements design, de signalétique, et d'outils de valorisation numérique qui seront testés: Il est prévu des évènementiels et des animations de type « Land Art » avec le Département de l'Orne, des circuits équipés sous forme de jeux de piste avec l'application pour smartphones « Baludik », des circuits équipés en QR Codes audios qui présenteront des éléments patrimoniaux et culturels, et des pupitres d'interprétation qui accompagneront les randonneurs.

Un groupement de commandes sera créé en 2023 pour la fabrication des équipements. Le P2AO rédige les projets de délibération, de conventions et de cahier des charges.

Le Comité Syndical du P2AO a validé le principe de l'opération et la participation du P2AO qui se voit confier la partie « prestation intellectuelle » inhérente à l'opération, à savoir : la conception des panneaux avec la création d'une charte graphique commune (pour les RIS et les pupitres thématiques sur le patrimoine, les paysages, la biodiversité, l'histoire...), la réalisation des audios et des contenus Baludik (visites guidées numériques). Pour cela il y a un gros travail de concertation, de recherches et de rédaction à réaliser. Le P2AO travaillera avec ses 3 CdC et leurs Offices de Tourisme et fera appel à un graphiste ainsi qu'à une structure spécialisée pour la création et la mise en ligne des contenus Baludik.



L'ensemble de l'opération mobilisera des fonds européens LEADER (dossiers présentés par chaque CdC pour les équipements, et par le P2AO pour les prestations intellectuelles et l'accompagnement).



Le P2AO a sollicité le Conseil Départemental de l'Orne pour pouvoir bénéficier de l'outil numérique GEOTREK déployé par le Département, qui permet de gérer l'interface grand public et le suivi de circuits. Argentan Intercom expérimentera le partage de cet outil avec le Département, comme CdC pilote.

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR VELO

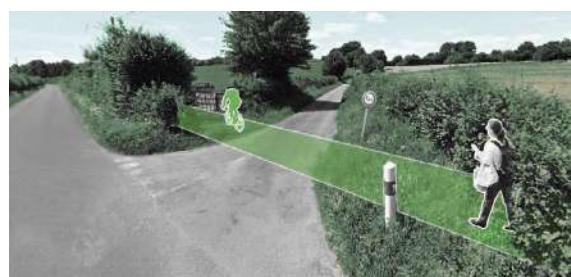
Le P2AO a approuvé en juillet 2021 un Schéma Directeur Vélo, élaboré en étroite collaboration avec ses EPCI. Ce schéma intègre l'existant en matière d'infrastructures et de services cyclables. Il fait ensuite des propositions d'aménagements (notamment pour mailler le territoire et pour résorber les points dangereux et les discontinuités), mais aussi des préconisations en matière d'usages, de services liés au vélo, de formation, et de communication autour du « système vélo ».

L'une des actions fortes et symbolique du Schéma Vélo vise à promouvoir le vélo et à tester des solutions et des aménagements. C'est ce qui a été fait lors de la manifestation nationale « Mai à Vélo » en 2022. Le programme mis en place par le P2AO et ses CdC a donné lieu à la réalisation de plusieurs manifestations, notamment une Randonnée vélo Le Merlerault – Ste-Gauburge-Ste-Colombe (7 mai) avec parcours d'entraînement vélo pour les enfants, une balade vélo et fromage Vimoutiers-Camembert (14 mai), « A bicyclette sur les chemins Argentanais » (25 mai), et la Fête du vélo et de l'environnement à Argentan (1^{er} juin). Le challenge Géovélo a enregistré 6 027 km réalisés à vélo au mois de Mai sur le P2AO (pour 18 317 km dans l'Orne), avec 83 participants inscrits.

Le P2AO a mobilisé en 2022 les ECPI et leurs partenaires (Etat, Département, écoles, associations) sur le « Savoir rouler à vélo » dans les écoles, avec l'organisation de plusieurs réunions.

Les EPCI ont engagé des opérations d'aménagement inscrites dans le schéma vélo et étudient avec le P2AO la faisabilité de projets. On retiendra les opérations suivantes :

- Un projet de liaison en voie douce de Vimoutiers à Camembert : réalisation d'une étude de faisabilité avec « La Compagnie des Paysages » en 2022. Etude financée via LEADER et accompagnée par le P2AO.
- Un projet de liaison en voie douce entre Argentan et Ecouché-les-Vallées : plusieurs réunions de travail avec les élus et partenaires ont été organisées par le P2AO en 2022.
- La création de la Voie verte de la Risle, dont les travaux démarrent début 2023 a été financée par la Région Normandie via le Contrat de Territoire 2017-2022 porté par le P2AO.
- La liaison entre Argentan et Urou-et-Crennes sur la route de Paris va donner lieu à un aménagement de piste cyclable. Ce projet a été étudié et inscrit au Schéma Vélo du PETR.
- La liaison entre Gacé – Résenlieu et la ZA de Croisilles, inscrite au Schéma Vélo, a été réétudiée. Elle est prévue pour 2023.
- Une maison de la mobilité est prévue à Argentan, près de la gare SNCF, avec location de VAE, information des usagers des transports, billetterie, ...



AUDITS ENERGETIQUES DE BATIMENTS PUBLICS



Lauréat de l'appel à projets SEQUOIA, le PETR s'est mobilisé en 2022 sur les audits énergétiques de bâtiments publics. Le Bureau d'Etudes AD3E a été retenu pour la réalisation de 68 audits énergétiques dans les bâtiments publics :

- 40 audits sur le territoire de la CdC Argentan Intercom (CdC + Ville),
- 7 audits sur le territoire de la CdC VAM,
- 21 audits sur le territoire de la CdC des Pays de l'Aigle (CdC + Ville).

La mission a été élargie en 2022 aux communes de Trun, Ecouché-les-Vallées et Gacé pour l'audit de 4 bâtiments supplémentaires. Ce sont donc 72 bâtiments au total qui seront concernés par l'opération sur le P2AO.

La mission doit se terminer en mars 2023. Elle est suivie par un Comité de Pilotage composé d'élus et techniciens des collectivités, ainsi que de l'économe de flux du TE 61.

La plupart des bâtiments ont été audités en 2022 et les rapports transmis aux collectivités concernées. Ainsi, au 31 décembre 2022, ont été réalisés :

- . Les 7 audits des bâtiments de la CdC VAM, avec présentation aux élus le 1^{er} mars 2022,
- . 20 audits sur Argentan Intercom, avec les rapports d'audits rendus et présentés aux élus le 19 mai 2022 en Mairie d'Argentan,
- . les 21 audits de la CdC des Pays de L'Aigle, dont les rapports seront présentés début 2023,
- . les visites des bâtiments de la Ville de L'Aigle,
- . les audits supplémentaires sur Gacé (salle du Tahiti), Ecouché-les-Vallées (Mairie et ancienne gare), et Trun (mairie).

Les audits sont financés à hauteur de 50% par l'appel à projets SEQUOIA (CEE), et 30% par la Région Normandie.

Ces rapports d'audits font un état des lieux du bâtiment, de ses équipements, et de sa consommation énergétique. Ils présentent différents scénarios de travaux visant l'amélioration de sa consommation énergétique. Ces préconisations permettront aux collectivités propriétaires de planifier leurs investissements sur leur patrimoine immobilier, et de les prioriser en fonction des retours sur investissements.



Le P2AO assure le suivi financier de l'opération SEQUOIA qui a permis également de financer en 2022 l'achat d'une caméra thermique et de 10 sondes enregistreuses de température, ainsi qu'un accompagnement des collectivités à travers la présence d'un économe de flux du TE61 (pour Argentan Intercom puis pour la CDC VAM), ainsi qu'une mission de CEP (Conseil en Energie Partagé) proposée et engagée par le TE61 en 2022 sur la Ville de L'Aigle.

CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LA REGION



RÉGION
NORMANDIE

Le PETR a signé en 2019 le Contrat de Territoire avec la Région Normandie, pour le compte de ses 3 Communautés de Communes.

Ce Contrat de Territoire comprend 41 projets d'investissements publics, pour un total de 32,6 M€ de travaux.

En raison du contexte sanitaire de 2020 et 2021, le Conseil Régional a prolongé la durée des Contrats d'une année supplémentaire soit jusqu'à la fin 2022.

En 2021, le PETR et la Région ont élaboré la clause de revoyure valant avenant au contrat de Territoire.

- 5 dossiers ont été annulés ou reportés à un Contrat ultérieur,
- 2 dossiers ont été modifiés, réalisés partiellement,
- 8 nouveaux dossiers ont été ajoutés au Contrat.

Le financement apporté par la Région sur ces projets est de 6,2 M€. Le financement apporté par le Département sur ces projets est de 1,8 M€.

En 2022, pour cette dernière année du Contrat, le PETR s'est attaché à élaborer et à déposer les derniers dossiers des collectivités qui en avaient besoin, afin que tous puissent être présentés en Commission Permanente à la Région avant la fin de l'année.

Sur les 44 dossiers, 6 n'ont finalement pas pu être déposés en raison d'évolution du projet, de retard dans le dossier, ou de lots infructueux dans les marchés publics. Ces projets pourront cependant être retravaillés et présentés à la Région ultérieurement.

Pour la prochaine contractualisation avec la Région, celle-ci se fera à l'échelle intercommunale, entre chaque CdC et la Région Normandie. Le PETR pourra toujours accompagner les collectivités dans le montage et le dépôt des dossiers, selon leurs besoins.

DIVERS

Un certain nombre d'autres actions ont été suivies par le PETR en 2022 :

- Action Cœur de Ville / Petites Villes de Demain : Après avoir participé à l'élaboration de certaines candidatures à ce type de dispositifs, le PETR est associé aux travaux et aux réunions et participe à l'effort collectif notamment à travers certains dossiers OCM ou certains financements LEADER sur ces pôles et ces bourgs. En 2022, les 3 CdC ont pu être pourvues d'un chargé de projet PVD, avec qui le PETR a pu travailler certaines thématiques.

- Santé et bien-être animal : le PETR est retenu par l'INRA comme territoire pilote et expérimental avec 2 autres territoires (Bretagne et Pays de la Loire) pour mener un projet autour de la mise en place de labels de qualité sur la santé et le bien-être animal, la traçabilité, et les relations entre élevages et société. Le projet a été retenu par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre des Territoires d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) et continue à se mettre en place.

- Accompagnement de porteurs de projets : le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, des entreprises, des particuliers, à la recherche d'information ou d'accompagnement sur des projets. Le PETR renseigne et oriente vers les dispositifs en vigueur et les partenaires concernés.

- Réseaux et partenariats : le PETR participe aux travaux de différents réseaux selon les sujets et les sollicitations : Association Nationale des Pays et des PETR (ANPP), Fédération Nationale des SCOT, Réseau Rural Régional piloté par la Région, Pôle Métropolitain Caen Métropole (réseau), Leader France, ...

EQUIPE DU PETR

Frédéric LEVEILLE, Président
Président de la CdC Argentan Intercom

Edouard REUSSNER, Directeur
Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisations

Emmanuelle DABON, Directrice-adjointe
SCOT, Urbanisme, Habitat, Transition énergétique, Schéma Vélo, Contrats

Adeline JUMEL, Chargée de mission
Programme Leader, Contrats

Sabrina LORY, Assistante
Accueil Argentan, OCM, OSE, Administration du PETR

Laëtitia HAREL, Assistante
Accueil la Ferté-en-Ouche, Programme Leader, Communication

Siège Argentan :

Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées – BP 40038
61202 Argentan Cedex
Tel : 02.33.36.85.83
contact@p2ao.fr

Antenne La Ferté-en-Ouche :

41 Grande Rue
La Ferté-Fresnel
61550 La Ferté-en-Ouche
Tel 02.33.84.87.23
contact@p2ao.fr

En 2022, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupe les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Argentan Intercom, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de L'Aigle.

En 2022, le fonctionnement du PETR est financé par les 3 Communautés de Communes membres, et l'Union Européenne (programme LEADER).



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales